

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2020\_4\_8



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune ORADOUR

Séance du 10 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Date de convocation :

4 juin 2020

Date d'affichage :

4 juin 2020

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

Mme MAUFRAS Angélique

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

**OBJET :**

**Création d'un poste  
d'Adjoint Technique  
Territorial Principal de  
2<sup>ème</sup> classe et suppression  
d'un poste d'Adjoint  
Technique Territorial**

Le Maire rappelle au conseil :

- la proposition d'avancement de grade du poste d'Adjoint Technique Territorial au poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe. Une personne peut prétendre à un avancement de grade au poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe puisqu'elle remplit les conditions.

- Avis favorable du comité technique du centre de gestion de la Charente en date du 18/05/2020.

- Accepte de supprimer le poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet – 5 heures hebdomadaire.

- Accepte de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet – 5 heures hebdomadaire à compter du 01/07/2020.

Le conseil valide la création du poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe et la suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE